

Toute personne estimant avoir été victime de discrimination dans le cadre des services ou avantages du projet DOVE au regard de sa race, sa couleur, son pays d'origine, sa religion, son sexe, un handicap, son âge, son orientation sexuelle ou identité sexuelle peut faire une réclamation directement auprès du programme bénévole du NHBA ou déposer une plainte pour discrimination auprès du Département de la Justice du New Hampshire.

## Soutien à DOVE

Le *Domestic Violence Emergency Project*, ou DOVE, est une initiative du Programme de recommandation bénévole de l'association du Barreau de New Hampshire, qui propose aux avocats volontaires d'aider des personnes avec des revenus modestes dans leurs démarches juridiques de manière bénévole. Le service DOVE est le fruit d'un partenariat entre les agences de service de lutte contre les violences conjugales à travers l'état de New Hampshire et dépend des avocats spécialisés qui donnent de leur temps sur la base du volontariat. Le financement par des subventions fait partie intégrante du succès de DOVE, en fournissant un soutien pour les opérations du projet, y compris le recrutement, la formation et la coordination des bénévoles.

### Protection contre les violences conjugales

*Ce projet reçoit le soutien de la subvention N°2017WO95 accordée par le Bureau des subventions de lutte contre les violences à l'égard des femmes, le Bureau des programmes de justice, Département de la Justice des États-Unis. Les opinions exprimées dans ce document sont uniquement celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement la position officielle ou les politiques du Département de la Justice des États-Unis. En plus du VAWA, le Projet DOVE reçoit le soutien de la Fondation du Barreau de New Hampshire.*

### Protection contre le harcèlement

*Ce projet reçoit le soutien du prix n° 2015-VA-GX-0007 décerné par le Bureau pour les victimes de la criminalité du Bureau des programmes de la justice et administré par le Département de la Justice du New Hampshire. Les opinions exprimées dans ce document sont uniquement celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement la position officielle ou les politiques du Département de la Justice des États-Unis. En plus du VOCA, le Projet DOVE reçoit le soutien de la Fondation du Barreau de New Hampshire.*



# Le Projet DOVE



Rendre possible la protection contre les violences conjugales et le harcèlement.

im possible

Le Domestic Violence Emergency Project est une initiative du Programme de recommandation bénévole de l'association du Barreau de New Hampshire qui propose aux victimes des

violences conjugales et harcèlement



Si vous avez besoin de protection contre les violences conjugales ou le harcèlement, le Projet DOVE peut vous aider.

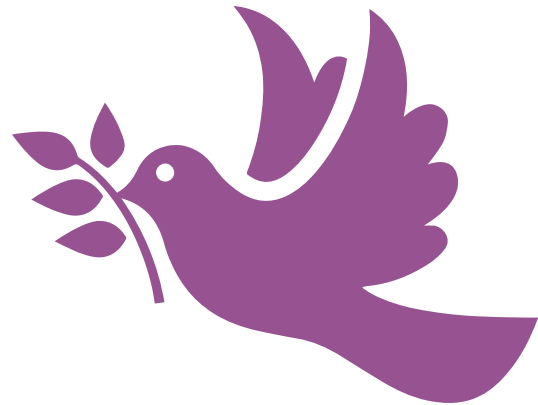
*DOVE est un projet du Programme de recommandation bénévole de l'association du Barreau de New Hampshire, qui propose des services juridiques gratuits aux personnes avec des revenus modestes à travers une offre de service des avocats privés de la région, à titre gracieux.*

## Protection contre les violences conjugales

DOVE propose de vous représenter gratuitement au tribunal civil lors des audiences définitives sur les ordonnances de restriction en matière de violence conjugale, en vertu du RSA 173-B. Une ordonnance restrictive ou ordonnance de protection contre la violence familiale vise à vous protéger contre la violence physique réelle ou menacée par un membre de la famille ou du foyer, ou un partenaire actuel ou ancien.

## Protection contre le harcèlement

Le Projet DOVE propose de vous représenter gratuitement au tribunal civil lors des audiences définitives sur les ordonnances de restriction en matière de harcèlement en vertu du RSA 633:3-a de l'état de New Hampshire. Une ordonnance restrictive ou ordonnance de protection contre le harcèlement vise à vous protéger du harcèlement, ce qui se définit par deux actes ou plus qui ciblent un individu en particulier avec l'intention d'effrayer.



## Demandez de l'aide

**Vous n'êtes pas obligé de faire face seule.**

Notre équipe d'avocats et de représentants de crise peuvent vous aider avec toute sorte de problème et peut vous aider pour être entendue au tribunal.

Appelez un centre d'aide (Agence des services de support de l'état de NH de lutte contre les violences conjugales, agressions sexuelles ou harcèlements), un avocat vous aidera à faire une demande d'assistance DOVE de façon confidentielle.

Si votre niveau d'anglais est faible, le Projet DOVE vous fournira gratuitement un interprète.

**Appelez-nous au 1-866-644-3574** (joignable 24h/24, 7j/7) pour demander de l'aide.